



Vous êtes passé(e) au ROR national
Pensez à vérifier vos offres... à votre rythme !



Vous êtes responsable de structure et votre région utilise désormais le ROR national ?
Vous pouvez consulter, mettre à jour et vérifier directement vos offres dans ce nouveau référentiel



Pourquoi un message de vérification apparaît-il ?

Au démarrage du ROR national, lorsque vous accédez à une offre, un bandeau vous invite à la vérifier :



! Attention :

Suite au démarrage du ROR national, cette offre nécessite une vérification de votre part. Exécutez celle-ci avec le bouton « Vérifier » ci-dessous.

Vérifier

Cette vérification permet de confirmer que les informations décrivant votre offre sont toujours exactes et à jour



Une vérification au minimum une fois par an

Chaque offre doit être vérifiée par son responsable au minimum une fois par an afin de garantir la qualité des données diffusées par le ROR national
Pour réaliser cette action, rendez-vous sur l'offre concernée et utilisez le bouton « **Vérifier** »

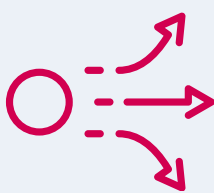


Pas besoin de tout vérifier dès maintenant !



Vous n'avez pas à vérifier l'ensemble de vos offres dès le passage au ROR national
Vous pouvez répartir progressivement les vérifications dans le temps, en veillant à ce que chaque offre soit vérifiée au moins une fois dans l'année

Vos offres continuent d'être diffusées



Une offre qui n'a pas encore fait l'objet de cette vérification **continue d'être diffusée aux services numériques qui consomment les données du ROR**, tels que ViaTrajectoire, Santé.fr ou eCerveau



Plus d'informations sur esante.gouv.fr
ou auprès du GRADeS de votre région

